

Direction Générale des Douanes



CIRCULAIRE N° 1690 /MPMB/DGD/DU 29 DEC 2014

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Entrée en vigueur du TEC de la CEDEAO : nouvelles positions tarifaires de produits divers

- Réf :
- Décision A/DEC. 17/01/06 du 12 janvier 2006 portant adoption du TEC CEDEAO;
 - Acte additionnel A/SA.1/06/09 du 22 juin 2009, portant amendement de la Décision A/DEC.17/01/06;
 - Règlement C/REG.1./06/13 du 21 juin 2013 portant définition de la liste composant les catégories des marchandises figurant dans la Nomenclature Tarifaire et Statistique de la CEDEAO.

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que, suite à l'entrée en vigueur du **Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO**, la **Nomenclature Tarifaire et Statistique (NTS) comporte désormais 5899 lignes.**

Elle est basée sur la version 2012 du Système harmonisé (SH) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), étendu à dix (10) chiffres.

En vue de respecter la discipline tarifaire tant régionale qu'internationale, les éclatements opérés à l'échelle nationale sur certaines positions tarifaires sont rapportés.

En conséquence, les produits concernés devront désormais être déclarés à leur position tarifaire figurant dans la NTS du TEC de la CEDEAO **et ce, conformément au tableau de concordance joint en annexe à la présente.**

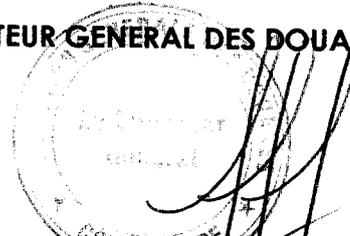
A cet égard, les usagers sont invités, **le cas échéant**, à solliciter le recours au **code additionnel 796** pour la liquidation des droits et taxes exigibles, pour tous les produits désormais regroupés sous une même sous-position tarifaire.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente qui prend effet à compter du **1^{er} janvier 2015.**

Ampliations :

- MPMB/Cab
- WEBB FONTAINE
- GEPEX
- FEDERMAR
- UGECI
- CGECI
- FNISCI
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- PAA
- PASP
- OIC
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Col. Maj. Issa COUBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National

ANNEXE : TABLEAU DE CONCORDANCE SYDAM WORLD/TEC CEDEAO DE PRODUITS DIVERS

ANCIEN CODE SW	DESIGNATION ESPECE	NTS TEC CEDEAO
0206400000	Abats comestibles des animaux de l'espèce porcine, congelés.	0206. 41 00 00 0206. 49 00 00
0901900010	Coques et pellicules de café, succédanés du café contenant du café	0901. 90 00 00
0901900020	Grains noirs de café.	
1205000000	Graines de navette ou de colza, même concassées.	1205. 10 00 00 1205. 90 00 00
1209190000	Autres graines de betterave.	1209. 99 00 00
1505100000	Graisse de suint brute (suintine).	1505. 00 00 00
1505900000	Autres substances grasses dérivées, y compris la lanoline.	
1802000010	Tourteaux de cacao.	1802. 00 00 00
1802000090	Coques, pellicules (pelures) et autres déchets de cacao	
1806200030	Couverture	1806. 90 90 00
1806200090	Autres prépara. présent. en blocs en barres d'un poids excédant 2kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou emballages immédiats, d'un contenu excédant.2kg	1806. 20 00 00
2403990010	Tabacs écotés expansés.	2403. 99 10 00
2403990090	Autres tabacs, y compris les extraits et sauces de tabacs.	2403. 99 90 00
2527000000	Cryolithe naturelle; chiolite naturelle.	2530. 90 00 00
2710192600	Distillate Diésel-oil (D.D.O) importé.	2710. 19 21 00
2710192700	Distillate Diésel-oil (D.D.O) raffiné localement.	
2816200000	Oxyde, hydroxyde et peroxyde de strontium.	2816. 40 00 00
2816300000	Oxyde, hydroxyde et peroxyde de baryum.	
2838000000	Fulminates, Cyanates et Thiocyanates.	2842. 90 00 00
2903190000	Autres dérivés chlorés saturés des hydrocarbures acycliques.	2903. 19 10 00 2903. 19 90 00
2903450000	Autres dérivés per halogénés uniquement avec du fluor et du chlore.	2903. 77 00 00
2903490000	Autres dérivés halogénés des hydrocarbures acycliques contenant au moins deux halogènes différents.	

		2903.71 2903.72 2903.73 2903.74 2903.75 2903.79
3206300000	Pigments et préparations à base de composés du cadmium.	3206. 49 10 00
3206430000	Pigments et préparations à base d'hexacyanoferrates (ferrocyanures ou ferricyanures).	3206. 49 20 00
3206490000	Autres matières colorantes et autres préparations.	3206. 49 90 00
3808501000	Marchandises mentionnées dans la Note 1 de sous positions du Chapitre 38 conditionnées pour la vente au détail.	3808. 50 11 00 3808. 50 19 00 3808. 50 90 00
3813000000	Compositions et charges pour appareils extincteurs ; grenades et bombes extinctrices.	3813. 00 10 00 3813. 00 20 00 3813. 00 30 00 3813. 00 40 00 3813. 00 90 00
3814000000	Solvants et diluants organiques composites, non dénommés ni compris ailleurs; préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis	3814. 00 10 00 3814. 00 20 00 3814. 00 30 00 3814. 00 90 00
3817100000	Alkylbenzènes en mélanges.	3817. 00 00 00
3817200000	Alkylnaphtalènes en mélanges.	
3917390010	Autres boyaux en autres matières plastiques.	3917. 39 10 00
3917390090	Autres tubes et tuyaux autres que boyaux en autres matières plastiques.	3917. 39 90 00
4108000000	Cuir et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné).	4114. 10 00 00
4109000000	Cuir et peaux vernis ou plaques; cuir et peaux métallisés.	4114. 20 00 00
4111000000	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées.	4115. 10 00 00
4110000000	Rognures et autres déchets de cuir ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir ; sciure, poudre et farine de cuir.	4115. 20 00 00
4205000010	Articles en cuir naturel ou reconstitué, à usages techniques.	4205. 00 00 00
4205000090	Autres ouvrages en cuir naturel ou reconstitué.	
4802560000	Autres papiers et cartons sans fibres obtenues...d'un poids au m2 de 40g ou plus mais...	4802. 56 10 00 4802. 56 90 00
4802620000	Autres papiers et cartons dont plus de 10 en poids de la composition fibreuse....un pr	4802. 62 10 00 4802. 62 90 00

4802690000	Autres papiers et cartons dont plus de 10 en poids de la composition fibreuse tot	4802. 69 10 00 4802. 69 90 00
4811100000	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés.	4811.10 10 00 4811. 10 90 00
4811510000	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (a l'exc	4811. 51 10 00 4811. 51 20 00 4811. 51 90 00
4811590000	Autres papiers et cartons enduits imprégnés ou recouverts de matière plastique a (l	4811. 59 10 00 4811. 59 20 00 4811. 59 90 00
4811600000	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine	4811. 60 10 00 4811. 60 20 00 4811. 60 90 00
4823900010	Autres couvre-parquets à supports de papier ou de carton même découpés.	4823. 90 00 00
4823900090	Autres ouvrages en pate à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappés de fibres de cellulose.	
5607300000	Ficelles, cordes et cordages d'abaca (chanvre de Manille ou Musa extilis nee) ou d'autres fibres (de feuilles) dures.	5607. 90 00 00
6305990000	Sacs et sachets d'emballage, en toutes matières; pleins.	6305. 10 00 00 6305. 20 00 00 6305. 32 00 00 6305. 33 00 00 6305. 39 00 00 6305. 90 00 00
7020000010	Ampoules en verre pour bouteilles isolantes ou pour autres récipients iso thermique, dont l'isolation est assurées par le vide.	7020. 00 90 00
7020000090	Autres ouvrages en verre.	
7304210000	Tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz.	7304.22 00 00 7304.23 00 00
7306600000	Autres tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section autre que circulaire, en fer ou en acier.	7306. 61 00 00 7306. 69 00 00
7806000010	Barres, profilés et fils, en plomb.	7806. 00 10 00
7806000090	Autres ouvrages en plomb.	7806. 00 20 00 7806. 00 90 00
8007000010	Tôles, feuilles et bandes en étain d'une épaisseur excédant 0,2mm.	8007. 00 00 00
8007000020	Feuilles et bandes minces en étain (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matière plastique ou supports similaires), d'une épaisseur n'excédant pas 0,2mm (support non compris);...d'étain.	
8007000090	Autres ouvrages en étain.	
8110000000	Antimoine et ouvrages en antimoine, y compris les déchets et débris.	8110. 10 00 00 8110. 20 00 00

		8110. 90 00 00
8456910000	Autres machines du N[84.56, pour la gravure à sec du tracé sur les matières semi-conductrices.	8456. 90 00 00
8517210000	Télécopieurs.	8443. 31 10 00 8443. 32 10 00
8517220000	Téléscripteurs.	8443. 32 90 00 8517. 62 00 00
8520100000	Machines à dicter ne pouvant fonctionner sans une source d'énergie extérieure.	8519. 81 90 00
8520200000	Répondeurs téléphoniques.	8519. 50 00 00
8520320000	Autres appareils d'enregistrement et de reproduction du son, sur bandes magnétiques, numériques.	8519. 81 10 00 8519. 81 90 00
8520330000	Autres appareils d'enregistrement et de reproduction du son, sur bandes magnétiques, à cassettes.	
8520390000	Autres appareils d'enregistrement et de reproduction du son, sur bandes magnétiques.	
8520900000	Autres magnétophones et autres appareils d'enregistrement du son, même incorporant un dispositif de reproduction du son.	8519. 81 10 00 8519. 81 90 00 8519. 89 00 00
8524100000	Disques pour électrophones.	8523. 89 00 00
8524310000	Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser, pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image.	8523. 41 00 00 8523. 49 00 00
8524320000	Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser, pour la reproduction du son uniquement.	
8524390000	Autres disques pour systèmes de lecture par faisceau laser.	
8524400000	Bandes magnétiques pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	8523. 29 90 00
8524510000	Autres bandes magnétiques d'une largeur n'excédant pas 4mm.	8523. 29 10 00
8524520000	Autres bandes magnétiques d'une largeur excédant 4mm, mais n'excédant pas 6,5mm.	8523. 29 90 00
8524530000	Autres bandes magnétique d'une largeur excédant 6,5 mm.	
8524600000	Cartes munies d'une piste magnétique.	8523. 21 10 00 8523. 21 90 00
8524910000	Autres disques, bandes et supports enregistrés pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image.	8523. 29 00 00 8523. 40 00 00 8523. 51 00 00 8523. 59 00 00 8523. 80 00 00
8524990000	Autres supports du N[85-24.	8523. 59 00 00

8527199000	Autres appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans sources d'énergie extérieures, autres.	8527. 19 20 00 8527. 19 90 00
8527900000	Appareils récepteurs pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie, même combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie.	8517. 69 00 00
8543110000	Appareils d'implantation ionique pour doper les matières semi-conductrices.	8486. 20 11 00 8486. 20 12 00 8486. 20 19 00 8486. 20 90 00
8543810000	Cartes et étiquettes à déclenchement par effet de proximité.	8523. 59 00 00